

cluantes et qu'il a réalisées lui-même après s'être enduit de sanguine ont montré à M. Vignon qu'il est impossible, par simple contact, d'obtenir une tête humaine avec quelque correction, et il en a conclu que *les images du Saint-Suaire, qui sont des empreintes, n'ont pas été réalisées par les seules actions de contact mais qu'elles se sont réalisées spontanément*. Une nouvelle étude admirable de précision et dont on pourrait dire qu'elle est d'une rigueur toute géométrique, lui fait constater que les images du Saint-Suaire se sont réalisées exactement et de la manière la plus parfaite, selon que l'exigeait la loi des distances. Il n'y avait plus de doute possible : si le suaire de Turin porte la double silhouette que nous savons par la photographie qui s'y trouve, c'est que le corps d'un homme aura été enveloppé dans ce Suaire.

Restait à déterminer les conditions chimiques, physiologiques ou historiques dans lesquelles le phénomène avait dû se produire. De concert avec M. Colson, répétiteur de physique à l'Ecole polytechnique, M. Vignon, après une nouvelle série d'études et d'expériences non moins rigoureuses que délicates, aboutit à une découverte tout à fait inattendue. Les empreintes du Saint-Suaire sont le résultat d'actions chimiques qui se sont produites spontanément et dans des conditions nettement définissables. Pour les appeler de leur vrai nom, nous dirions, créant au besoin un néologisme barbare mais très expressif, qu'elles sont des *impressions vaporographiques* ; et cela signifie qu'un linge préalablement enduit d'une mixture de myrrhe et d'aloès, serait impressionné exactement comme l'a été le Saint-Suaire, par un corps qui aurait dégagé régulièrement d'abondantes vapeurs ammoniacales.

Arrivé à ce point de son étude, et désormais en possession de sa précieuse découverte scientifique, M. Vignon ne pouvait plus faire abstraction de ce que la tradition disait au sujet du Saint-Suaire de Turin. Il se mit à examiner avec un soin infini la nature des stigmates marqués sur le corps dont le Saint-Suaire a gardé l'image. Ces stigmates révélaient à n'en pas douter que ce corps avait été celui d'un supplicié, et d'un supplicié qui avait été flagellé, couronné d'épines, chargé d'un poids lourd qui avait strié son épaule droite, percé aux mains et aux pieds, frappé d'un grand coup de lance au côté droit. En